



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23162186

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant

11 DEC 2023

Greffier

Le greffier

N° d'entreprise : **0448.885.514**

Dénomination

(en entier) : **OVILEC**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de la Justice n°30 à 5660 Couvin**

**Objet de l'acte : NOMINATIONS D'ADMINISTRATEURS ET D'UN ADMINISTRATEUR
DELEGUE**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 04/12/2023

L'Assemblée décide de renouveler les mandats de Madame Roscher et des Messieurs Visart de Bocarmé à dater de ce jour et ce pour une période de six ans se terminant lors de l'Assemblée générale de l'année 2029.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 04/12/2023

Le conseil décide de déléguer au profit de Monsieur Olivier Visart de Bocarmé, aux fins de déroger au principe de collégialité du conseil d'administration par l'attribution du pouvoir de représentation complet, sans qu'il ne puisse être question d'aucune restriction.

Dans le cadre des pouvoirs ainsi délégués, la société sera valablement engagée, par la simple signature de Monsieur Olivier Visart de Bocarmé

Agissant dans ce cadre, Monsieur Olivier Visart de Bocarmé n'aura à justifier d'une quelconque autorisation spéciale ou préalable.

Vote: Celle décision est adoptée à une majorité de 3 voix pour et 0 voix contre.

Olivier Visart de Bocarmé
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/12/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).